

Règlement du Challenge Francilien d'Endurance 2014

Article 1 Conditions de participation

Ce challenge est **ouvert gratuitement**, à tous les **cavaliers licenciés F.F.E.** toutes régions confondues et sans nécessité d'inscription.

Les **5 meilleurs résultats des épreuves IDF de l'année 2014** seront pris en compte pour calculer le classement avec obligation de participer au minimum à des épreuves sur 3 départements différents en Ile de France (**Seine et Marne, Val d'Oise, Essonne, Yvelines,...**).

Article 2 Classement

C'est un **challenge « CAVALIER » sans prise en compte du cheval**. Le classement obtenu sur les épreuves sélectionnées IDF correspond à l'addition de deux types de points :

1. Points "DISTANCE" (attribués à chaque cavalier classé)

- 5 points pour toutes courses 20 km (sauf jeunes chevaux 20 km)
- 10 points Pour jeunes chevaux 20 km
- 8 points pour toutes courses 30 km
- 12 points pour toutes courses 40 km (sauf jeunes chevaux 40 km)
- 24 points Pour jeunes chevaux 40 km
- 16 points pour régionale et jeunes chevaux 60 km
- 32 points Pour jeunes chevaux 60 km
- 18 points pour 90 km vitesse imposée
- 20 points pour 90 km vitesse libre
- 36 points pour jeunes chevaux 90 km

2. Points "CLASSEMENT" (obtenus par la place détenue par le cavalier jusqu'à la 12ème place)

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| • 30 points au 1 ^{er} | • 12 points au 7 ^{ème} |
| • 25 points au 2 ^{ème} | • 10 points au 8 ^{ème} |
| • 20 points au 3 ^{ème} | • 8 points au 9 ^{ème} |
| • 18 points au 4 ^{ème} | • 6 points au 10 ^{ème} |
| • 16 points au 5 ^{ème} | • 4 points au 11 ^{ème} |
| • 14 points au 6 ^{ème} | • 2 points au 12 ^{ème} |

En cas de réclamation, un bureau composé de Jean du Lac, Caroline Cabardos et Cécile Dumas étudiera la demande. La décision, prise à la majorité sera sans appel.

Pour toute question, votre interlocuteur est Jean du Lac (Président de la Commission Endurance du CREIF), jdulac@club-internet.fr.

Article 3 Dotation

Les récompenses distribuées en fin d'année sont financées par une dotation de la part du CREIF (budget de la Commission Endurance), de l'ordre de 1000 euros.

La remise des prix aux 20 premiers classés aura lieu, comme chaque année, sur le stand du CREIF lors du Salon du Cheval de Paris. Les lauréats recevront une place gratuite pour se rendre à cette cérémonie.

Les lots non distribués lors de cette cérémonie resteront la propriété de la Commission Endurance Régionale d'Ile De France.

Article 4 Courses participant à ce challenge

A ce jour, toutes les courses au calendrier 2014 participent au challenge.

Article 5 Suivi des résultats

La voie officielle de suivi des résultats tout au long de l'année sera le site Internet de la Commission Equestre Endurance Régionale d'Ile De France : <http://ceeridf.free.fr/>.